

INFO RAPIDE

SI TU ES SUR DE NE PAS ETRE CONCERNE PAR
LA LOI SUR LA MOBILITE DES FONCTIONNAIRES



TOUT VA BIEN ! AU TRESOR ET AUX IMPOTS

Le « NUAGE » de la Loi sur la
MOBILITE des Fonctionnaires
S'EST ARRETE... à la FRONTIERE
administrative de LA DGFIP !

**« Les agents des impôts et du
Trésor ne seraient pas
concernés ! »**

C'est en tout cas le discours relayé par les
directions locales des impôts et du Trésor
auprès des agents et des syndicats. Certains

vont même jusqu'à adresser un « message aux agents » ! (DSF)

Extraits :

- **« les suppressions d'emploi ne concernent en aucun cas les agents en activité » ;**

Sauf que la loi sur la mobilité des fonctionnaires indique en cas de suppression d'emploi :

« La réorientation est prononcée pour une durée maximale de deux ans. Au terme de cette période et à condition que l'administration ait accompli toute diligence utile pour favoriser la réorientation professionnelle du fonctionnaire, celui-ci peut être placé d'office en disponibilité.

« Et d'office en disponibilité »... : tu es à Payole ! Tu n'es plus payé !

Extraits :

- **« dans le cadre de la fusion DGI/DGCP, « aucun agent en activité ne verra son emploi supprimé et n'aura à accomplir une mobilité non volontaire »**

« L'administration définit avec le fonctionnaire placé en réorientation professionnelle un projet personnalisé d'évolution professionnelle ayant pour objet :

- 1° de favoriser sa réaffectation sur un emploi correspondant à son grade dans son service ou dans une autre administration ;
- 2° d'accéder à un autre corps ou cadre d'emplois de niveau au moins équivalent ;
- 3° d'accéder à un emploi dans le secteur privé.

Sauf que bon nombre de restructurations, de « délocalisations de Trésoreries », de fermetures d'unités et de services ne se font pas dans le « cadre de la fusion »... Donc il y a bien une mobilité « non choisie » !... et dans le cadre de la loi de « mobilité », la réorientation professionnelle ne te dit pas **Où ? ni à quel endroit !**

Le 10 juin 2008, ne colle pas ta photo ! Grève !